

GPE-760-18
Aspects légaux
En gestion des personnes

Présentation 1

Règles de base en matière d'éthique

Hélène Montreuil

Origine des mots éthique et morale

- Le mot **éthique** vient du grec **éthos** et du latin **ethica**.
- Le mot **morale** vient du latin **mores**.
- En pratique et sous réserve de nuances philosophiques, les mots **éthique** et **morale** sont **interchangeables**.
- L'**éthique** est la **partie de la philosophie** qui s'intéresse aux **règles** et aux **valeurs** propres à une société et qui permet de distinguer ce qui est **bien** de ce qui est **mal**.

L'éthique

- **L'éthique** se définit comme l'ensemble des règles fondamentales qui régissent le comportement des êtres humains.
- Elle englobe des principes qui permettent de distinguer la **bonne** et la **mauvaise conduite**.
- Elle permet de distinguer ce qui est **acceptable** de ce qui est **condamnable**.
- L'éthique est un concept qui s'applique à une personne capable de **discerner le bien du mal**.
- **L'éthique personnelle** représente l'**ensemble des règles de conduite** que se fixe une personne.

L'origine classique de l'éthique

- **Dieu**

- Il a été la référence au début de l'humanité.

- **La Cité ou l'État**

- Nous, l'État, pouvons établir des règles de gros bon sens et justes pour remplacer la règle de Dieu.

- **Moi**

- Je pense donc je peux moi-même analyser une situation et distinguer le Bien du Mal.

L'éthique d'une organisation

- **Par définition, une organisation n'a pas d'éthique car elle est une personne morale qui n'a pas conscience des notions de biens et de mal.**
- **Par contre, le gestionnaire d'une organisation est une personne physique qui a une conscience et qui peut discerner le bien du mal.**
- **Question : Ce gestionnaire mettra-t-il sa conscience au service de l'organisation pour que l'organisation adopte des principes de conduite éthique et les mette en application?**

Le gestionnaire et l'éthique I

- La **conduite** d'une personne ou d'un **gestionnaire** est déterminée par sa **conception du bien et du mal**.
- Chaque **personne diffère** d'une autre par :
 - Son **éducation**
 - Sa **culture d'origine**
 - Sa **religion**
 - Son **association à des groupes sociaux**
- Certaines **convictions personnelles** sont à la **source des préceptes éthiques**. Elles sont déterminées par :
 - Les **croyances religieuses**
 - L'**environnement social**
 - Le **milieu familial**
 - L'**instruction reçue**
 - Le **cercle d'amis**

Le gestionnaire et l'éthique II

- Le **législateur** adopte des lois qui reflètent les valeurs morales de la société.
- Ces valeurs morales **évoluent dans le temps**.
- Le législateur peut tarder à modifier ces lois ou peut même décider de ne pas les modifier.
- **Le gestionnaire peut bien croire que les lois en vigueur ne sont pas justes ou adaptées à la situation présente, mais c'est quand même la loi.**

Le gestionnaire et l'éthique III

- L'éthique n'est plus seulement le fait de :
 - Dieu
 - La Cité ou l'État
 - Moi
- L'éthique est aussi le fait de la Société :
 - L'opinion publique
 - Les médias, télévision, radio, journaux et les journalistes
 - Les réseaux sociaux - Facebook, Tweeter et autres
 - Les leaders d'opinion

Le gestionnaire et l'éthique IV

- **Le gestionnaire est déchiré** entre quatre différents concepts :
 - ✧ Ce que ses **croyances religieuses** lui dictent
 - ✧ Ce que le **législateur** lui dicte
 - ✧ Ce que **sa conscience** lui dicte
 - ✧ Ce que **la société** lui dicte
- Théoriquement, **le gestionnaire est lié** par les contraintes ou restrictions imposées par la **Loi**.
- En pratique, **le gestionnaire ne peut pas totalement ignorer** ce que ses **croyances religieuses** lui dictent, ce que sa **conscience** lui dicte et ce que la **société** lui dicte.

Le gestionnaire et l'éthique V

- **Le gestionnaire est confronté de plus en plus à des problèmes qui sont de plus en plus sociaux et de moins en moins légaux :**
 - ✧ **Le changement de sexe d'un employé**
 - ✧ **Le harcèlement au travail**
 - ✧ **L'augmentation du nombre de femmes enceintes**
 - ✧ **Les employés de races, de couleurs et de langues différentes**
 - ✧ **Le mariage de conjoints de même sexe**
 - ✧ **Le divorce d'un employé et les saisies de salaire**
 - ✧ **Le service de garderie au travail**
 - ✧ **La pollution**
 - ✧ **Le versement de pots de vin**
 - ✧ **Le soutien à une dictature**
 - ✧ **Les poursuites bâillon**

Le défi de l'éthique

- **La loi est incontournable mais insuffisante au regard de la complexité des situations éthiquement problématiques** engendrées par les développements scientifiques et techniques que nous avons connus et qui entraînent une véritable révolution dans les pratiques de gestion.
- **Le défi de l'éthique appliquée consiste :**
 - ✧ soit à **trouver des balises générales** qui pourraient faire consensus dans notre société, malgré le pluralisme des valeurs et le multiculturalisme et pour accepter cette diversité de plus en plus présente
 - ✧ soit à **renoncer à toute ligne directrice**, respectant la liberté de chacun et reléguant le choix des valeurs à la conscience individuelle, ce qui pourrait créer de la discrimination

Comment agir de manière éthique?

- **Voici la grande question éthique :**
- **Quelles devraient être nos références pour établir des repères éthiques sur une base rationnelle, qui feraient consensus sans recourir à des contraintes légales ou déontologiques, en considérant que le **relativisme des valeurs** ne peut constituer le fondement des décisions à prendre et des actions à mettre en place dans un domaine qui relève des institutions, donc de la sphère publique?**

Différentes théories éthiques

- Voici neuf exemples de théorique éthique. Les deux premières théories permettent la plus grande flexibilité.
1. Le **situationnisme** – S'adapter au contexte
 2. **L'utilitarisme** – Le plus grand bien possible pour le plus grand nombre de personnes
 3. Le **conséquentialisme** – Importance des bonnes conséquences
 4. **L'éthique déontologique** - Devoirs et obligations morales
 5. Les **théories des droits fondamentaux** - Respect de l'autonomie de la personne
 6. Les **théories de la justice** - Critères d'équité
 7. **L'éthique de la vertu** - Bonne volonté
 8. **L'éthique de conviction** – J'y crois; c'est la seule vérité
 9. **L'éthique de la discussion** - Solutions partagées – PP distinct

Le situationnisme I

- **L'éthique de la situation**, connue aussi sous le nom de situationnisme, se réfère à un point de vue particulier de l'éthique qui affirme que la moralité d'un acte est fonction de l'état du système au moment où il est accompli.
- On la confond souvent avec le **relativisme moral** qui affirme qu'il n'y a pas de vérité morale universelle, qu'il y a seulement des croyances et des perspectives, aucune n'étant plus valide qu'une autre.
- L'éthique de situation en elle-même ne dit pas s'il y a des vérités universelles ou non. Elle dit seulement que l'état du système au moment d'un acte doit être inclus dans la considération de l'acte.

Le situationnisme II

- **Les opposants sont habituellement des universalistes moraux qui considèrent l'éthique de situation, dans son sens le plus pur, comme intrinsèquement contradictoire.**
- **Ils affirment que l'éthique et la moralité sont fondamentaux et ne peuvent pas être basés sur des valeurs pratiques, fonctionnelles, ou ethno-centrées.**
- **Selon eux, l'éthique doit être basée sur quelque chose de plus fondamental que l'évaluation de la situation courante d'un groupe.**

Le situationnisme III

- **L'éthique située est une théorie entièrement différente dans laquelle c'est l'état réel physique, géographique, écologique et d'infrastructure qui détermine les actions ou ensemble d'actions.**
- **Les économies vertes sont basées au moins en partie sur ce point de vue.**
- **Cette théorie, aussi, est critiquée pour le manque de neutralité géographique de ce point de vue, à partir duquel une autorité pourrait appliquer des standards.**
- **Mais, il n'en reste pas moins que plusieurs personnes essaient de trouver la meilleure solution possible compte tenu des circonstances en sachant très bien qu'il n'existe pas une seule solution universelle.**

L'utilitarisme I

- L'utilitarisme est une doctrine éthique qui prescrit d'agir ou de ne pas agir, selon le cas, de manière à maximiser le bien-être global de l'ensemble des êtres sensibles.
- L'utilitarisme est donc une forme de **conséquentialisme**.
- Il évalue une action ou une règle, voire une disposition ou un désir, **uniquement en fonction de ses conséquences**, ce qui l'oppose à une morale idéaliste plaçant la raison à la source des actions.

L'utilitarisme II

- **L'utilitarisme définit classiquement le bien-être par le bonheur.**
- **On peut résumer le cœur de la doctrine utilitariste par la phrase :**
- **Agis toujours de manière à ce qu'il en résulte la plus grande quantité de bonheur (principe du bonheur maximum).**
- **Il s'agit donc d'une morale qui insiste sur le fait qu'il faut considérer le bien-être de tous ou de la majorité et non le bien-être d'une seule personne ou d'une minorité.**

L'utilitarisme III

- **La notion d'utilité n'a pas chez les utilitaristes le sens qu'on lui attribue couramment.**
- **Ce qui est « utile » désigne ce qui contribue à maximiser le bien-être d'une population.**
- **C'est en ce sens particulier qu'on peut parler du calcul de l'utilité d'un acte, ou qu'on peut comparer les utilités de différentes actions ou règles.**
- **La pensée utilitariste consiste donc à peser le pour et le contre d'une décision et comparer cette dernière aux avantages et désavantages de la décision inverse.**

Le conséquentialisme I

- Le **conséquentialisme** fait partie des éthiques téléologiques et constitue l'ensemble des théories morales qui soutiennent que ce sont les conséquences d'une action donnée qui doivent constituer la base de tout jugement moral de ladite action.
- Ainsi, d'un point de vue conséquentialiste, une action moralement juste est une action dont les conséquences sont bonnes.
- Plus formellement, le conséquentialisme est le point de vue moral qui prend les conséquences pour seul critère normatif.
- On oppose généralement le conséquentialisme aux éthiques déontologiques, lesquelles mettent l'accent sur le type d'action plutôt que sur ses conséquences, et à l'éthique de la vertu, laquelle se concentre sur le caractère et les motivations de l'agent.

Le conséquentialisme II

- Le terme « **conséquentialisme** » a été lancé par Gertrude Elizabeth Margaret Anscombe dans son article *Modern Moral Philosophy* publié en 1958 et qui constitue un essai critique envers ce point de vue moral.
- Depuis lors, le terme a largement investi la théorie morale anglophone.
- **C'est dans l'utilitarisme que se trouvent ses racines historiques, bien que des théories morales antérieures aient déjà souvent considéré les conséquences d'une action comme pertinentes pour un débat moral.**
- En raison de ce lien historique à l'utilitarisme, ces deux termes sont parfois utilisés à tort comme synonymes, ce qui peut se comprendre car l'utilitarisme possède la caractéristique formelle de toute théorie conséquentialiste : il met l'accent sur les conséquences des actions.

Le conséquentialisme III

- **Le conséquentialisme, comme son nom l'indique, affirme que dans un débat moral, on doit attribuer plus de poids aux résultats d'une action qu'à toute autre considération.**
- **La plupart des théories conséquentialistes se concentrent sur les situations optimales : après tout, si quelque chose est bien, une plus grande quantité de cette chose est généralement meilleure encore.**
- **Cependant, toutes les théories conséquentialistes n'adoptent pas cette idée. Certaines affirment que l'agent moral doit agir de manière à produire de bonnes conséquences, même s'il ne produit pas les meilleurs résultats possibles.**

Le conséquentialisme IV

- **En dehors de ce noyau de base, on ne peut affirmer que peu de choses sur le conséquentialisme en général.**
- **Cependant, certaines questions se retrouvent dans maintes théories conséquentialistes, entre autres :**
 - ✧ **Qu'est-ce qui détermine la valeur des conséquences ? En d'autres termes, qu'est-ce qui détermine un «bon» état de choses ?**
 - ✧ **Qui est le principal bénéficiaire d'une action morale ?**
 - ✧ **Qui juge, et comment, ce que sont les conséquences d'une action ?**

Le conséquentialisme V

- **Une manière de classer les différents conséquentialismes est d'observer pour chacun quel type de conséquences importe le plus, autrement dit, quels résultats sont jugés être de bons états de choses.**
- **Du point de vue de l'utilitarisme classique, une action est bonne s'il en résulte un accroissement global de bonheur, et la meilleure action est celle qui donne lieu au maximum de plaisir et au minimum de peine.**

L'éthique déontologique I

- **L'Éthique déontologique ou déontologisme** (dérivé d'un mot grec signifiant « obligation » ou « devoir ») est la théorie éthique qui affirme que chaque action humaine doit être jugée selon sa conformité ou sa non-conformité à certains devoirs.
- Le déontologisme s'oppose ainsi au conséquentialisme qui affirme que les actions humaines sont à juger uniquement en fonction de leurs conséquences.
- Le déontologisme moniste fait dériver toutes nos obligations d'un unique principe, comme l'impératif catégorique dans la doctrine de Kant.

L'éthique déontologique II

- **Le déontologisme pluraliste refuse un tel réductionnisme et affirme que les actions humaines sont à juger en fonction de plusieurs principes distincts, comme :**
 - ✧ **le devoir de ne pas faire de mal à autrui inutilement (principe de non-malfaisance)**
 - ✧ **le devoir de se conformer aux engagements librement donnés (principe de fidélité)**
 - ✧ **le devoir de remercier ceux et celles qui nous ont aidés (principe de gratitude)**
 - ✧ **le devoir de compenser les personnes à qui nous avons fait un tort (principe de justice restauratrice), etc.**

La théorie des droits fondamentaux

- **Les droits fondamentaux ont une portée plus large** que les droits objectifs parce qu'ils **concernent tout être humain**, quelque soit son pays d'appartenance.
- **Le respect de tout être humain**
- **Trois devoirs parfaits**
 - ✧ **Ne pas tuer un innocent**
 - ✧ **Ne pas mentir**
 - ✧ **Tenir sa promesse**

Théorie de la Justice I

- La Théorie de la justice est un ouvrage du philosophe américain John Rawls (1921-2002).
- Dans ce livre, Rawls veut résoudre le problème de la justice distributive en critiquant l'utilitarisme et en faisant appel aux positions de Kant et au contrat social.
- Il nomme la théorie qui en résulte **Justice as Fairness**, et en tire ses deux principes de base de la justice :
 - ✧ le principe de liberté
 - ✧ le principe de différence

Théorie de la Justice II

- Le premier but que veut atteindre Rawls dans son livre est d'offrir une alternative crédible à la doctrine utilitariste :
- **« Mon but est d'élaborer une théorie de la justice qui représente une solution de rechange à la pensée utilitariste en général et donc à toutes les versions différentes qui peuvent en exister. Je crois que la différence qui oppose la doctrine du contrat et l'utilitarisme demeure essentiellement la même dans tous les cas. [....]**
- **La question est de savoir si le fait d'imposer des désavantages à un petit nombre peut être compensé par une plus grande somme d'avantages dont jouiraient les autres ; ou si la justice nécessite une égale liberté pour tous et n'autorise que les inégalités socio-économiques qui sont dans l'intérêt de chacun »**

Théorie de la Justice III

- Les deux premiers principes de justice de Rawls sont :
- **Premier principe : chaque personne doit avoir un droit égal au système total le plus étendu de libertés de base égales pour tous, compatible avec un même système pour tous.**
- **Second principe : les inégalités économiques et sociales doivent être telles qu'elles soient :**
 - a) **au plus grand bénéfice des plus désavantagés et**
 - b) **attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous, conformément au principe de la juste égalité des chances.**

Théorie de la Justice IV

- **Le principe (2a) est appelé principe de différence. Ce principe implique de maximiser les biens premiers (pouvoirs et prérogatives attachés aux différentes fonctions et positions, le revenu et la richesse, et les bases sociales du respect de soi) des plus faibles. D'après Rawls :**
- **Le principe de différence ne demande pas à la société d'essayer d'atténuer les handicaps, comme si tous devaient participer, sur une base équitable, à la même course dans la vie.**
- **Mais il conduirait à attribuer des ressources à l'éducation, par exemple, avec comme but d'améliorer les attentes à long terme des plus défavorisés. Si ce but est atteint en consacrant plus d'attention aux plus doués, cette inégalité est acceptable, sinon, non.**

Théorie de la Justice V

- Une autre modalité concrète du principe de différence auquel songe Rawls est l'impôt négatif.
- Le gouvernement garantit un minimum social soit sous la forme d'allocations familiales et d'assurances maladie et de chômage, soit, plus systématiquement, par un supplément de revenu échelonné (ce qu'on appelle un impôt négatif sur le revenu).

Éthique de la vertu I

- **L'éthique de la vertu** est une expression utilisée en philosophie morale contemporaine, afin de la distinguer de deux autres courants majeurs de l'éthique normative : **la morale déontologique** qui insiste sur le devoir moral propre à l'action, et **le conséquentialisme** qui insiste sur les conséquences de l'action.
- **L'éthique de la vertu** insiste sur l'importance des traits caractéristiques d'une personne et prête ainsi davantage attention à ce qu'on considère habituellement sous le nom de vertus.
- Différentes éthiques de la vertu existent selon la ou les vertus mises en avant : **l'honnêteté, la sympathie, la prudence, la sagacité, la douceur, le courage, etc...**

Éthique de la vertu II

- Ces vertus sont mises en avant parce qu'elles permettent la réalisation de soi, autrement dit de mener une vie bonne.
- Trois des concepts centraux de ce type de philosophie sont la **vertu**, la **sagesse pratique** et **l'eudémonisme**.
- **L'eudémonisme** est une doctrine philosophique posant comme principe que le bonheur est le but de la vie humaine.
- Le bonheur n'est pas perçu comme opposé à la raison ; il en est la finalité naturelle.
- L'eudémonisme se fonde sur une confiance générale en l'homme qui reste la clé irremplaçable de l'humanisme.
- La doctrine se concentre sur cette seule chance d'épanouissement que constitue la vie terrestre et c'est par conséquent à la réussite de cette vie, au bonheur immédiat ou rationalisé sur un temps long, tant au sien qu'à celui d'autrui, qu'elle consacre logiquement l'essentiel de son effort.

Éthique de la vertu II

- La philosophe Rosalind Hursthouse introduit ainsi la différence entre l'éthique de la vertu, l'éthique déontologique et le conséquentialisme. Imaginons qu'il soit évident que quelqu'un qui a besoin d'aide devrait être aidé.
 - ✧ Un utilitariste soulignerait le fait que les conséquences d'une telle action maximiserait le bien-être.
 - ✧ Un déontologiste soulignerait le fait que, ce faisant, l'agent agira en accord avec une règle morale telle que «Fais aux autres ce que tu voudrais que l'on te fasse».
 - ✧ Un tenant d'une éthique de la vertu dirait que le fait d'aider cette personne serait charitable ou bienveillant.
- Il faut souligner que pour un tenant de l'éthique de la vertu, l'intention de l'agent est primordiale pour juger si l'action est bonne ou non, là où le conséquentialiste ne prendra pas compte de l'intention mais seulement des conséquences de l'action.

Éthique de la vertu IV

- En 1795, Emmanuel Kant publie un livre intitulé «La Métaphysique des mœurs» qui comporte deux parties : *Doctrine de la vertu* et *Doctrine de la législation*.
- Véritable ouvrage d'éthique appliquée, la *Doctrine de la vertu* expose les devoirs intérieurs de l'homme, ceux qu'il doit respecter indépendamment de l'absence d'une contrainte extérieure l'y obligeant.
- Kant y expose une série de cas concrets, souvent suivis d'une casuistique mentionnant les difficultés parfois rencontrées.
- L'auteur étudie les devoirs envers soi et envers autrui, en commençant par les premiers.
- Distinguant les devoirs que l'on a envers soi en tant qu'être animal, ou être sensible, empirique, de ceux que l'on a en tant qu'être moral, supra-sensible, Kant montre l'immoralité de toute une série d'acte.

Éthique de la vertu V

- **Parmi ceux-ci, il inclut :**
 - ✧ **Le suicide**
 - ✧ **La masturbation**
 - ✧ **L'excès d'alcool et de nourriture**
 - ✧ **Le mensonge**
 - ✧ **L'avarice**
 - ✧ **La bassesse**
- **Les trois premiers exemples sont décrétés immoraux par Kant, en tant qu'ils violent des devoirs envers nous-mêmes comme être animaux.**
- **Les trois seconds violent des devoirs envers nous comme être moraux.**

L'éthique de conviction et l'éthique laïque

- **L'éthique de conviction** est une branche de philosophie morale où l'éthique est basée principalement sur une croyance profonde et presque absolue en des valeurs supérieures, comme la religion.
- Elle s'oppose à **l'éthique laïque** qui est une branche de philosophie morale basée seulement sur les facultés humaines comme la logique, la raison ou l'intuition morale, et pas dérivée d'une religion.
- **L'éthique de conviction** rend la discussion difficile car elle n'est pas basée sur les facultés humaines comme la logique, la raison ou l'intuition morale mais sur des croyances, comme la croyance en Dieu.
- Les extrémistes religieux, de quelque religion que ce soit, en sont un bon exemple car ils réfèrent souvent à des valeurs religieuses et sociétales datant de plusieurs milliers d'années qu'ils veulent appliquer dans un monde moderne dans lequel ces anciennes valeurs sont peu ou pas reconnues.

Théorie du commandement divin I

- **La théorie du commandement divin ou encore du volontarisme théologique est une position méta-éthique qui consiste à fonder la morale sur la volonté divine: ce qui est bien et mal, c'est ce que Dieu veut. En d'autres termes: ce qui est juste coïncide avec ce que Dieu veut.**
- **On a parfois voulu voir dans le dilemme d'Euthyphron, exposé par Platon, la problématisation de cette « théorie »: les dieux commandent-ils ce qui est juste parce que c'est juste ou est-ce juste parce que les dieux le commandent ?**
- **Affirmer que la justice dérive d'un commandement divin pose plusieurs problèmes philosophiques, qui ont nourri les discussions à ce propos.**

Théorie du commandement divin II

- **En effet, si ce qui est bien dérive de la volonté divine, ne doit-on pas alors parler d'une fondation arbitraire des valeurs ?**
- **En d'autres termes, aurait-il suffi que Dieu veuille autre chose pour que ce qui est considéré comme mal, soit considéré comme bien ?**
- **Ou faut-il dire que la volonté divine était liée à l'entendement, et que Dieu n'était donc pas libre de décider arbitrairement du bien et du mal ?**
- **D'autre part, quand bien même le juste serait ce que Dieu veut qu'il soit, comment pouvons-nous connaître ce juste ?**
- **Il s'agit ici d'un problème propre au cognitivisme éthique : en admettant l'objectivité et l'universalité des valeurs dans le cadre d'une religion monothéiste et universaliste, comment connaître ce qui est bien ou mal ?**

Théorie du commandement divin III

- **Il s'agit là d'un problème posé par Jeremy Bentham.**
- **Puisque, selon lui, la volonté divine ne peut être réduite à la volonté révélée dans les Écritures, puisque celles-ci ne peuvent ni fournir un fondement à l'ordre juridique moderne, ni même fonder notre propre comportement privé sans interprétation de leur sens, comment savoir ce qu'est sa volonté ?**
- **Bentham inverse ainsi le rapport entre le juste et la volonté divine : nous pouvons être assuré que ce qui est juste est conforme à la volonté divine; mais pour connaître la volonté divine, il nous faut d'abord trouver un critère de détermination du juste. Toute la question va être de fonder ce critère...**

Dilemme éthique du tramway I

Que préféreriez-vous si l'on vous donnait le choix entre une vie réelle remplie de souffrances ou une vie virtuelle exempte de toute souffrance? Dans une situation d'urgence, devons-nous vraiment sauver les femmes et les enfants d'abord? Et si nous le pouvions, serait-il moralement justifié de remonter le temps pour tuer Adolf Hitler alors qu'il n'était encore qu'un bébé? Ce n'est là qu'un bref échantillon des questions auxquelles certains chercheurs tentent de répondre par le biais de la philosophie expérimentale.

Dans l'esprit de la plupart des gens, la philosophie se présente comme une activité hautement spéculative et abstraite, au point où l'expression « philosophie expérimentale » peut sembler contradictoire. Il est vrai que la tradition philosophique s'est construite sur une méthode qui repose principalement sur la justification a priori, mais l'intérêt de la philosophie expérimentale relève précisément du fait qu'elle mise sur les connaissances empiriques, c'est-à-dire des connaissances acquises par l'observation et l'expérimentation, pour alimenter la recherche en philosophie.

Dilemme éthique du tramway II

En tant que nouveau mouvement philosophique, la philosophie expérimentale se démarque donc par son approche originale, laquelle repose avant tout sur des expériences de pensée et des mises en situation concrètes dont le principal objectif est de tester certaines hypothèses traditionnellement proposées par la philosophie. En ce sens, la philosophie expérimentale se rapproche aussi beaucoup des sciences cognitives et de la psychologie sociale.

De manière générale, il s'agit de mieux comprendre les processus psychologiques intrinsèques qui mènent à l'intuition philosophique. On vérifie alors si ces «intuitions ordinaires» divergent d'avec les raisonnements des spécialistes, ou encore si elles varient selon certains facteurs comme le sexe, l'âge ou la culture des participants. Cela permet notamment de questionner la prétention à l'universalité qui anime la philosophie depuis ses origines. Car bien que nous aimions croire que nous sommes des êtres libres et rationnels, le fait est que nous sommes plus souvent mus par les émotions que par la raison. Ce faisant, nous sommes en droit de douter qu'il existe des règles morales universelles, ou à tout le moins qu'il serait possible de les découvrir par la seule activité de notre raison.

Dilemme éthique du tramway III

Parmi les diverses expériences de pensée proposées en philosophie expérimentale, la plus célèbre est sans contredit le dilemme du tramway, dont il existe d'innombrables variantes — parfois loufoques — sur les réseaux sociaux. Le problème est le suivant : vous apercevez un tramway qui fonce à toute allure sur un groupe de cinq travailleurs, mais en raison des bruits ambiants, ceux-ci ne l'entendent pas. Si vous ne faites rien, ils seront donc renversés par le tramway. Par chance, il y a tout près de vous une manivelle qui permet de dévier le tramway vers la voie de service sur laquelle ne se trouve qu'un seul homme. Que faites-vous? Actionnez-vous la manivelle, oui ou non?

Dans ce premier cas de figure, la réponse paraît simple et intuitive. Puisqu'une seule mort vaut mieux que cinq, alors il faut actionner la manivelle et «sacrifier » l'homme qui se trouve sur la voie de service. Simple, non? En fait, pas vraiment. Car si nous changeons quelque peu les paramètres de l'expérience, les choses se corsent et le raisonnement selon lequel une seule mort vaut mieux que cinq ne semble plus aller de soi. Imaginez, par exemple, qu'on vous dise que les cinq personnes qui se trouvent sur la voie principale ne sont pas que de simples travailleurs, mais des pédophiles récidivistes. Ou encore, que l'homme sur la voie de service est l'inventeur d'un remède contre le cancer. Actionneriez-vous toujours la manivelle?

Dilemme éthique du tramway IV

Ce qui est intéressant avec ces expériences de pensée, c'est qu'elles confrontent directement nos intuitions ordinaires et nous forcent à réfléchir sur nos réelles motivations morales et les principes qui les sous-tendent.

Ainsi, que ce soit pour résoudre le dilemme du tramway ou des problèmes plus sérieux comme la mortalité infantile et les changements climatiques, force est d'admettre que la philosophie a encore son mot à dire.

Egalité ne veut pas dire justice



Egalité



Justice